

Conseil Municipal **Séance du 09 mai 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf mai à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Philippe SOINARD, Maire.

Présents : SOINARD Philippe, SALLEY Philippe, FEUARDANT LEFÈVRE Myriam, LE CALVEZ Anne, COCU Daniel, DELAUNEY Dorothée, PRODEO Fabien, LEFÈVRE Yolaine, LOUBAYÈRE Michael, VAULTIER Lucie, LEFÈVRE Véronique, LEBLOND Mélanie, EUDES Sylvie

Absents : GUERIN Amandine, DARROUX Théodore,

M. Fabien PRODEO désigné conformément à l'article L 21121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Compte rendu de réunions :

- 14/4 : Garderie :

Il a été fait un point sur les travaux à venir.

Un téléphone va être mis à disposition du personnel,

Les horaires seront modifiés afin de s'adapter aux changements d'horaires d'école.

Le déficit de l'année civile est de 9.892,00 €, il sera réparti entre Pierreville et St Germain.

- 17/4 Centre Communal d'Action Sociale : le CCAS s'est réuni et a décidé d'accorder trois mois de banque alimentaire à une famille de la commune.

- 17/4 : Commission Communale d'Impôts Directs : aucun changement de catégorie n'a été proposé sur les constructions qui ont fait l'objet de travaux les années précédentes.

- 18/4 Réunion avec M. Jean-François LAMOTTE, à St Germain, avec les communes de Pierreville, Le Rozel, Surtainville et Bricquebosq. M. Lamotte, Président de la Commission de Territoire a présenté le fonctionnement des Services Communs aux élus.

- 19/4 Réunion du groupe de travail « équipements sportifs » au pôle de proximité des Pieux. Il a été fait un point sur les travaux en cours et l'information sur le désengagement progressif du service départemental d'incendie et de secours dans l'organisation de la surveillance des plages.

- 29/4 : CCAS Une aide de 100 € a été accordée pour un permis de conduire, cette aide sera versée directement à l'auto-école.

- 04/05 : Une cérémonie a été organisée pour la remise du nouveau drapeau par M. le Maire à M. DELEAN Président de l'association des Anciens Combattants. L'ancien drapeau a été remis à la commune.

- 5/5 : Inspection Gendarmerie LES PIEUX. La délinquance et l'accidentologie baissent sur toute la circonscription de la Communauté de Brigades composées des Brigades de LES PIEUX, BARNEVILLE-CARTERET et BRICQUEBEC EN COTENTIN.

- 9/5 : L'architecte a présenté une esquisse de la salle intergénérationnelle, il lui a été demandé de revoir le projet afin qu'il rentre dans l'enveloppe financière.

Communications diverses :

- Appel téléphonique de M. Virot, qui se plaint de l'absence d'éclairage de son domicile jusqu'au début de l'agglomération, et de l'absence de trottoir de son domicile jusqu'à l'école. Ce qui d'après lui représente un danger pour ses enfants.

- Appel de Mme Bertrand qui a eu un accident dans le carrefour « central », et qui demande la pose d'un miroir.

- Plusieurs devis ont été demandés :

Pour un radar pédagogique (demande de subvention amende de police transmises).

Pour refaire la toiture de l'église, afin de le prévoir au budget 2024

Pour un panneau signalisation (arrêt minutes et stationnement handicapé) rue Pierrot.

- A l'avenir, lorsqu'un conseiller est absent d'une réunion, il doit remettre le pouvoir original soit directement à la mairie, soit à la personne qui le représente. Il ne faut plus de transmission d'un scan. C'est une obligation légale.

- Chemin Paul Cardet Le conseil est d'accord pour le transfert de terrain avec l'envoi d'un courrier traçant la procédure à suivre pour être en accord avec la réglementation. M. SALLEY est chargé d'en aviser M. CARDET

- Défense incendie : réunion de la commission de travaux le 3 juin 2023 au hameau es Vrats pour l'étude de faisabilité.

- Commission travaux :

Des travaux de voirie ont été effectués au camping et à Fritot

La chasse du Viacou est en cours d'aménagement

Une trappe de désenfumage a été changée à la salle communale.

- Commission fêtes et cérémonies : des illuminations de Noël ont été commandées pour 1.000,00 €.

Ordre du jour :

SALLE INTERGENERATIONNELLE

Choix des différents engagements pour un projet répondant aux grands enjeux des transitions écologiques et inclusives, permettant un bonus de subventions de 20%

A travers les différents points indiqués ci-dessous, la commune dans le cadre de ce projet s'engage à répondre à l'enjeu de transition écologique et inclusive :

- Mode de chauffage avec recours aux énergies renouvelables,

- Recours à des matériaux bio-sourcés,
- Végétalisation d'espaces extérieurs dédiés (jardins partagés, grainothèque ...) à des animations et/ou du parking
- Acquisitions de mobiliers issus de matériaux durable ou de réemploi
- Animations et collections en lien avec le sujet de la transition écologique
- Mise en place de matériel de rangement des vélos
- Politique d'équipement pour réduire l'utilisation du plastique (couverture des livres...)
- Mobiliers adaptés PMR sur la partie extérieure

CAMPING

Le Préfet de la Manche a pris un arrêté le 25 avril 2023, concernant les obligations incombant aux terrains de camping en fonction de leur situation au regard des risques naturels et technologiques.

Nous avons obligation de former du personnel à l'utilisation d'extincteurs et les premières actions à mener en cas d'incendie.

ELECTIONS SENATORIALES

Les élections sénatoriales ont lieu le 24 septembre. Il est obligatoire d'élire 6 délégués (3 titulaires et 3 suppléants) impérativement le 9 juin. Les résultats devront être transmis avant 20 heures. Il faut fixer l'heure de la réunion, et que chacun vérifie pour le 9 juin s'il sera disponible le septembre

L'horaire de la réunion est fixé à 18h30

LOGEMENT COMMUNAL

Le maire et le premier adjoint ont visité le logement de Jérôme Hebert, des travaux sont à prévoir : M. SALLEY est chargé des demande de devis et du suivi des travaux.

SDEM

L'an dernier, le maire a été demandé au SDEM de proposer chaque année une tranche de travaux, afin de rénover l'éclairage public. La première tranche à permis de rénover les candélabres les plus anciens avec un passage aux ampoules LED, et deux armoires électriques.

Cette année, dans la continuité de la rénovation effectuée en 2022, il est proposé le remplacement de 9 lanternes par des modèles neufs en LED, pour un montant de 11 100€.

L'économie réalisée serait de 250€ par an, et inférieure à 30%. De ce fait elle n'est pas éligible aux aides.

Le conseil charge M. le Maire de revoir avec le SDEM de manière à obtenir un projet avec un gain supérieur à 30 %, permettant d'obtenir des subventions.

SUBVENTIONS (DE2023050901)

Demande de subvention de l'association A.N.E.H.P. Association Normande d'Entraide aux Handicapés Physiques de Montebourg.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de refuser de verser cette subvention et donne tous pouvoirs à M. Le Maire pour l'exécution de la présente délibération

L'association « Saint Germain Animations » demande une subvention de 500,00€ pour la fête de la musique intercommunale, cette demande est formulée aux quatre communes concernées. Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention d'un montant de 500,00€ et donne tous pouvoirs à M. Le Maire pour l'exécution de la présente délibération, ou à défaut à chaque adjoint.

L'association « Saint Germain Animations » demande une subvention de 700,00€ pour la sonorisation de la Saint Urbain.










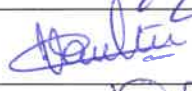


Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention d'un montant de 700,00€ et donne tous pouvoirs à M. Le Maire pour l'exécution de la présente délibération, ou à défaut à chaque adjoint.

Questions et informations diverses :

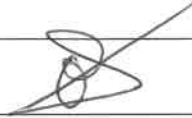
Une révision du règlement de la salle polyvalente à programmer au prochain conseil

Une seconde randonnée du conseil est prévue le 11 juin 2023 avec découverte du sud de la commune.

FIN DE SÉANCE

Philippe SOINARD	
Philippe SALLEY	
Myriam FEUARDANT-LEFEVRE	
Anne LE CALVEZ	
Daniel COCU	
Dorothee DELAUNEY	
Fabien PRODEO	
Amandine GUÉRIN	Absente
Yolaine LEFÈVRE	
Théodore DARROUX	Absent
Michael LOUBAYÈRE	
Lucie VAULTIER	
Véronique LEFÈVRE	
Mélanie LEBLOND	

Sylvie EUDES

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

